



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dernière modification le 31 mars 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [04 42 91 70 00](tel:0442917000)(tel:0442917000)

Fax : [04 42 26 68 03](tel:0442266803)(tel:0442266803)

Courriel : rectorat@ac-aix-marseille.fr (mailto:rectorat@ac-aix-marseille.fr)

Site web : <http://www.ac-aix-marseille.fr> (http://www.ac-aix-marseille.fr)

• [Formulaire de contact](http://www.ac-aix-marseille.fr/pid33454/nous-contacter.html) (http://www.ac-aix-marseille.fr/pid33454/nous-contacter.html)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse postale

Place Lucien-Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Missions

Les compétences de la Drajès portent sur l'animation et la coordination des politiques publiques du sport, de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement civique et de l'éducation populaire. Dans tous ces domaines, elle est chargée de la planification, de la programmation, du financement, du suivi, de l'observation et de l'évaluation des actions mises en œuvre dans la région. Pour ce qui concerne le sport, la Drajès contribue à la mise en œuvre de la politique nationale du sport professionnel et du sport de haut niveau, anime et coordonne la politique de prévention du dopage, participe au contrôle de la légalité des actes et des budgets des centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (Creps) ou encore contribue à la mise en œuvre des politiques ministérielles relatives à la promotion, au développement, à l'organisation et à l'accès aux activités physiques et sportives. Dans le secteur de la jeunesse, la Drajès anime le dialogue permanent avec les associations et institutions partenaires des politiques publiques, coordonne le développement du réseau information jeunesse au niveau régional et promeut le développement de la mobilité internationale des jeunes. En matière d'engagement, elle pilote le déploiement dans la région du service civique, apporte son concours au délégué territorial de l'Agence du service civique ainsi qu'au recteur de région académique pour l'exercice de ses compétences en matière de service national universel et de réserve du service national universel.

Responsable(s)

- **Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports**
Bernard DEMARS, inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle

Textes de loi et références

- Décret : Missions de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042635995)